



LE P'TIT PIRIN

De Vouillé-les-Marais

MAI 2011 N° 96

Le Mot du Maire

Le compte administratif 2010 a été approuvé par le Conseil Municipal. La commune a dépensé pour son fonctionnement 438 622 € et a reçu 555 459 €. Compte tenu des résultats antérieurs, des besoins de financement de la section d'investissement, l'excédent global pour l'année 2010 s'élève à 99 666 €.

Ces chiffres ainsi que le budget prévisionnel 2011 vous seront détaillés dans le prochain numéro.

Jacky MOTHAS

INFOS UTILES

Mairie

Tous les matins

9 h - 12 h 30

Fermé le mercredi

Samedi matin 9 h - 12 h

Fermé le 1er samedi du mois

Tél. 02 51 52 55 04

Fax 02 51 52 51 27

Adresse mail :

Mairie.vouille-les-marais@wanadoo.fr

Site internet :

www.vouille-les-marais.com

Bibliothèque :

Lundi : 17 h 30 à 19 h

Mercredi : 11 h à 12 h

14 h 30 à 17 h 30

Vendredi : 16 h 30 à 18 h

Adresse mail :

paradisdeslivres@orange.fr

Tél. 02 51 51 53 78

A.D.M.R.

Centre de Soins

Tél. 02 51 56 71 38

Aides ménagères et travailleuses familiales

Tél. 02 51 56 79 77

ASSISTANTE SOCIALE

Mme FONTENIT

Permanence Mairie

de Chaillé les Marais

le vendredi matin

sur rendez-vous

Tél : 02.51.56.02.31

PERMANENCE MEDICALE

Tél : 02.51.44.55.66

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2011

Étaient présents : MOTHAS Jacky, PHELIPEAU Yveline, MARTINEAU Joseph, CHEVREAU Rachel, LABOUREUX Mireille, MOUHE Jacky, GARREAU Dominique, ANGIBAUD Daniel, PATARIN Nelly.

Étaient absents : GOURSAUD Cécile a donné pouvoir à Jacky MOTHAS, ANDRE Sandrine, THITECA Laurent, VACHE Nicole, BOUR Frédéric.

VOTE DES COMPTES, DE GESTION ET COMPTES ADMINISTRATIFS DU BUDGET COMMUNAL, LOTISSEMENT LES GROSSES TERRES ET LOTISSEMENT DE LA ZONE ARTISANALE. Ils feront l'objet d'un tableau spécifique le mois prochain.

PLAN CLIMAT ENERGIE COLLECTIVITE (PCEC) : le SyDEV nous a proposé de signer une convention dans le cadre de ce plan. Le PCEC est un outil de planification qui permet de mettre en place des actions concrètes pour maîtriser la consommation énergétique, audit énergétique des bâtiments existants etc....

Le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à signer la convention « cadre PCEC » avec le SyDEV qui définit les actions sélectionnées par la commune et l'autorise à conclure les conventions particulières pour chaque action du PCEC.

CHAUDIERE BOIS : l'étude de faisabilité est confiée au SyDEV par convention pour un montant hors taxes de 6 191,40 Euros HT. Participation de la commune : 20 %. Le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à signer la convention pour la réalisation de l'action « étude de production d'énergie à partir de sources renouvelables sur les bâtiments communaux ».

CONVENTION DE PASSAGE ET D'ENTRETIEN D'UN ITINERAIRE DE RANDONNEE : le conseil municipal autorise Mr le Maire à signer la convention avec la Communauté de Communes des Isles du Marais Poitevin relative au passage et à l'entretien d'un itinéraire de randonnée.

TRAVAUX DE VOIRIE : le conseil municipal a choisi la proposition N° 2 de l'Équipement d'un montant de 16 745,20 HT pour les travaux de grosses réparations de la Route des Vignes. Ces travaux seront exécutés et financés par la Communauté de Communes.

CONVENTION PRESTATION PAIES : le conseil municipal approuve la convention passée avec le Centre de Gestion pour la réalisation des paies des employés municipaux. Le coût est de 5,15 Euros par agent et par mois. Le montant annuel se situera autour de 800 à 850 Euros.

ACHAT MAISON GRATTON : suite aux différentes négociations, le conseil municipal donne son accord pour procéder à l'achat de cette immeuble dans l'état et autorise Mr le Maire à signer l'acte.

LOGICIEL BIBLIOTHEQUE : le conseil municipal autorise Mr le Maire à signer le contrat de maintenance avec la Société Microbib d'un montant de 382,72 Euros TTC.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2011

Étaient présents : MOTHAS Jacky, PHELIPEAU Yveline, GOURSAUD Cécile, MARTINEAU Joseph, ANDRE Sandrine, BOUR Frédéric, VACHE Nicole, ANGIBAUD Daniel, PATARIN Nelly, MOUHE Jacky.

Étaient absents : LABOUREUX Mireille a donné pouvoir à ANDRE Sandrine, GARREAU Dominique, CHEVREAU Rachel, Laurent THITECA

PRÊT POUR ACHAT MAISON GRATTON : Après étude des différentes offres de prêt, le conseil municipal décide de retenir celle du Crédit Mutuel Océan au taux fixe de 4,48 % pendant 20 ans : montant emprunté 95000 Euros.

ACHAT D'UNE REMORQUE : l'offre de la Sté BALLANGER SAS d'Aigrefeuille d'un montant de 3169,40 TTC est retenue par le conseil municipal. Il s'agit d'une remorque basculante à freinage hydraulique.

CONTRAT BIBLIOTHECAIRE : il n'a pas été possible de renouveler le contrat de Corinne MARTIN. Des crédits complémentaires seront peut être débloqués au cours du 3ème ou 4ème trimestre pour de nouveaux contrats aidés.

MARCHES D'ETE : le conseil municipal autorise Mr le Maire à signer les contrats avec

« Manu et Jo » (1er juillet) : montant pris en charge par le Comité des fêtes

« Baccara Brasil » (15 juillet) : 650 Euros TTC

« M'Agnes et Jan » (29 juillet) : 600 Euros TTC

« Marie Carré » (12 août) : 450 Euros TTC

« Musique des Andes » (26 août) : 300 Euros TTC

PANNEAUX SIGNALIQUÉ POUR L'E.H.P.A.D. : le conseil municipal décide d'allouer une enveloppe de 1000 Euros pour l'achat de panneaux de signalisation de l'entrée de l'E.H.P.A.D.

ACHAT DE CHARIOT DE MENAGE : le conseil municipal donne son accord pour l'achat de ce matériel à la Sté POLLET pour un montant de 234.89 TTC.

**PROCHAINE REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

LUNDI 16 MAI



Les clubs de Gymnastique Volontaire de Vouillé les Marais et du Gué de Velluire

organisent leur randonnée pédestre annuelle

Le dimanche 15 Mai 2011

Départ libre de 7 h à 9 h 30

Salle des fêtes de Vouillé
Petit déjeuner offert

- 1 circuit poussette
- 3 circuits pédestres : 8, 15 et 20 kms
- Circuit VTT : 25 à 45 kms

Inscriptions au 06 45 86 99 27 ou 02 51 52 57 14
ou 02 51 52 57 11

Par mail : beauchardr@yahoo.fr

Tarifs :

Adultes : 5 Euros

De 12 à 18 ans : 2,50 Euros

Poussette : 3 Euros

Moins de 12 ans : gratuit

Le Comité des Fêtes organise son pique-nique annuel

Dimanche 19 Juin 2011 Terrain du Jard

Au programme :

**aubade des élèves de l'école de
musique
de Chaillé les Marais**



LUTTE CONTRE LES BRUITS DE VOISINAGE

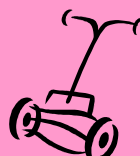
Le Code Général des Collectivités Territoriales, le Code de la Santé Publique, le Code Pénal ainsi que la Loi N° 92-444 du 31/12/92 et le Décret N° 95-408 du 18/04/95 vous rappellent que les travaux de bricolage, jardinage avec des outils ou appareils occasionnent une gêne pour le voisinage.

ILS SONT AUTORISES UNIQUEMENT

**LES JOURS OUVRABLES de 8 H 30 à 12 H
et de 14 H 30 à 19 H 30**

**LES SAMEDIS de 9 H à 12 H
et de 15 à 19 HEURES**

**LES DIMANCHES et JOURS FERIES
de 10 H à 12 H**



VLMP organise

L'étape 8
du tournoi inter-club
de la Ligue Vendéenne de Poker

DIMANCHE 22 MAI

de 10 heures à 19 heures
à la salle des fêtes de Vouillé



LOTO

organisé par les C.A.T.M.



le Samedi 4 Juin 2011
à la salle des fêtes de Vouillé
animé par Stan et Franck

ouverture des portes à 19 h 30

Le carton : 2 Euros

Lots :
1 bon de 300 Euros
1 bon de 200 Euros
1 bon de 100 Euros
2 bons de 50 Euros
...et nombreux autres lots...

Tombola—buvette—pâtisseries
Réservation : 02 51 52 56 92

**PORTES OUVERTES
CASERNE DES SAPEURS POMPIERS
Rue des Venelles (Z.A.près du silo)
CHAILLE LES MARAIS**

Vous souhaitez voir comment fonctionne
un corps de sapeurs pompiers ?
Vous êtes toutes et tous invités aux portes ouvertes

**SAMEDI 28 MAI 2011
de 10 H à 16 H**

